

Éléments de cadrage pour l'oral des EAF, session 2020

➤ **Descriptif, aspects pédagogiques :**

Un modèle de descriptif académique a été conçu pour harmoniser les pratiques, et faciliter le travail de tous. Il se limite aux informations exigibles donc à un format A4 plus maniable que les versions antérieures.

La mise en regard des textes choisis dans le cadre de l'œuvre intégrale et du parcours associé vise à mettre en lumière l'articulation des deux, le parcours enrichissant la lecture de l'œuvre (cf. FAQ).

La prestation des candidats sera bien évidemment nourrie par des séquences consistantes dont le descriptif ne constitue qu'une extraction. L'outil de passation est ainsi dissocié du document de travail en cours d'année. Il s'agit de faciliter le changement de posture de l'examineur et du candidat. Sans disposer de la visibilité sur la richesse du travail effectué en classe, la tentation d'une interrogation de connaissances est écartée. Le candidat doit mobiliser en autonomie ses savoirs et la variété des activités qui lui ont été proposées pour témoigner de son expérience de lecteur.

Nous rappelons qu'une vingtaine de lignes seront choisies par les examinateurs pour les explications linéaires demandées aux candidats. Dans un souci de cohérence, nous recommandons aux concepteurs de ne pas mutiler les textes pour respecter ce calibrage. Quand le texte support excède largement ce nombre de lignes ou de vers (par exemple dans le cadre d'une fable très longue), il convient de reproduire le texte en entier pour resituer l'extrait dans un ensemble où il fait sens. A titre informatif, le descriptif peut indiquer le découpage suggéré. La mise en page des textes matérialisera ce découpage (avec une partie grisée ou de simples crochets).

Puisqu'il s'agit de vérifier une compétence de lecture, et non de réciter un cours appris par cœur, il appartient à l'examineur de se saisir ou non de cette suggestion. Les élèves doivent en être clairement avertis.

Dans le sens inverse, il va de soi que l'on ne s'interdit pas l'étude d'un sonnet sous prétexte qu'il ne contient pas 20 vers.

La question de grammaire portera exclusivement sur les vingt lignes choisies par l'examineur.

Le descriptif collectif recense les choix de lecture des élèves pour permettre à l'examineur d'avoir une vue d'ensemble. Après hésitation sur les modalités d'affichage de ces choix, il nous a paru inutile de demander au professeur concepteur de faire apparaître la liste nominative des élèves de la classe (laquelle n'autorisait plus de rester sur un format A4). La rapide consultation des descriptifs individuels par vague de candidats convoqués avant le début des interrogations est un dispositif plus satisfaisant.

➤ **Le descriptif, aspects administratifs :**

Rappelons que les descriptifs doivent être visés par le chef d'établissement et le professeur. Ils doivent être précis, avec les références correctes des textes proposés en explication linéaire, et des ouvrages proposés en lecture cursive.

Les examinateurs reçoivent le descriptif commun à tous les élèves sur lequel l'enseignant en charge de la classe aura indiqué en en-tête, le cas échéant, une situation de classe particulière (absence prolongée d'un enseignant...) et/ou le nombre éventuel de cas spécifiques d'élèves (sans mention nominative) pour permettre aux examinateurs concernés d'être vigilants.

Le descriptif individuel mentionnera en préambule la nature de ces particularités, bien évidemment sans entrer dans le détail des situations. Ces informations n'autorisent pas d'aménagements quant aux instructions officielles du nombre de textes ou des œuvres imposées. Elles constituent pour l'examineur une aide au choix du texte à expliquer, et un indicateur pour l'évaluation.

Le statut d'élève allophone ou ex-allophone peut légitimer le choix de lectures cursives traduites, et expliquer un rapport à la langue encore maladroit.

Pour un élève ayant été longuement absent pour raisons médicales, sur le descriptif individuel, lequel reste conforme au modèle de classe, seront indiqués les éléments que le candidat n'aura pu étudier en classe.

Éléments de cadrage pour l'oral des EAF, session 2020

Seul le descriptif d'un élève ayant changé d'établissement, ne pourra être identique à celui des autres élèves : il indiquera les œuvres effectivement étudiées dans les établissements fréquentés.

Nous rappelons que les aménagements d'épreuve dont bénéficient certains candidats en situation de handicap portent sur la passation des épreuves et non sur le contenu du descriptif. Les candidats bénéficiant de ce type d'aménagements arrivent avec un arrêté individuel précisant la nature des aménagements à prendre en compte. Le descriptif ne mentionne en aucun cas, la nature du trouble à l'origine de cet aménagement.

Avant de faire entrer un candidat, l'examineur récupère le descriptif personnel des quatre candidats présents pour s'assurer de sa conformité avec le descriptif collectif, prendre connaissance d'éventuelles mentions particulières citées supra, et organiser ses choix. Il restitue ensuite ce descriptif au candidat.

Le descriptif collectif envoyé fin mai ne saurait en aucun cas être modifié.

➤ Les documents

Le descriptif collectif doit être accompagné des photocopies vierges de toutes annotations des textes étudiés en explication linéaire, y compris pour les lectures intégrales. Il s'agit à la fois de faciliter le travail des examinateurs et, pour les candidats, de ne pas manipuler un ouvrage annoté pour la première partie de l'examen.

En préparation le candidat dispose uniquement du texte support de l'explication linéaire et de l'ouvrage dont il a choisi de parler. Pour témoigner d'un travail de lecture personnelle authentique, cet ouvrage peut contenir des marques pages ou de brèves annotations.

Un candidat qui se présenterait avec un ouvrage comportant des synthèses manuscrites excédant ces marques d'appropriation doit être interrogé normalement. Il n'appartient pas à l'examineur de statuer sur le caractère frauduleux de telles irrégularités. En revanche les élèves doivent être prévenus qu'un procès-verbal sera systématiquement rédigé en cas de doute. Ce procès-verbal peut déboucher sur une convocation devant la commission académique des fraudes qui est seule habilitée à retenir ou non une tentative de tricherie, et à appliquer, le cas échéant, les sanctions appropriées. Il va de soi que les interactions verbales de l'entretien ne permettront pas au candidat d'exploiter de telles aides mémoire puisque l'on attendra du candidat qu'il puisse se déplacer avec aisance dans l'ouvrage dont il a choisi de parler.

➤ L'organisation matérielle

Rappelons que, s'il n'est pas possible de préconiser systématiquement une interrogation portant sur des objets d'étude différents entre la première et la seconde partie au risque de cautionner certains calculs malvenus, il peut paraître judicieux de varier les angles d'approche.

Comme les années précédentes, un candidat préparera dans la salle où le candidat suivant est interrogé. S'il est aisé d'anticiper des interrogations ne portant sur le même texte et la même question de grammaire pour deux candidats successifs, il se peut que plusieurs candidats choisissent de parler du même ouvrage.

La consultation des descriptifs individuels permettra, quand cela sera possible, d'interroger les candidats présents dans un ordre évitant les redondances. Il s'agit alors davantage de prendre en compte le confort de travail de l'examineur que de redouter de favoriser le second candidat. Ce dernier est en effet concentré sur la préparation de son explication linéaire, donc peu disponible pour écouter le candidat interrogé. A supposer qu'il le soit, l'échange sur l'ouvrage ne portant pas sur un contrôle de connaissances mais sur une expérience de lecteur, on sera attentif à prendre appui sur le propos du candidat, qui ne saurait être la reconduction du même à l'identique, pour varier le questionnement.

Pour pouvoir interroger plusieurs candidats d'une même classe sur le même texte, il sera vivement conseillé de proposer des questions de grammaire différentes.

NB :

Une réunion d'entente spécifique aux attentes et modalités de l'oral sera organisée cette session pour permettre à chacun d'aborder avec un éclairage collectif les exigences de cette nouvelle épreuve.

Cet accompagnement renforcé aura pour vocation d'harmoniser les démarches et d'assurer des conditions de passation maîtrisées par tous, lesquelles sont indispensables à l'intérêt des candidats et au confort des examinateurs.